

MUNICIPALITÉ

**COMMUNE
DE
DENGES**

PRÉAVIS N° 5/2017

Demande d'investissement pour la mise en place d'une benne à l'Écopoint de la Crosette pour la collecte des déchets compostables.

AU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 5/2017

Demande d'investissement pour la mise en place d'une benne à l'Ecopoint de la Crosette pour la collecte des déchets compostables

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Dans la suite des améliorations prévues aux différents Ecopoints du village et suite à notre présentation lors de la séance du Conseil communal du 11 décembre 2017 afin d'améliorer la collecte de nos déchets pour nos habitants, nous sollicitons une dépense de CHF 54'238.00 HT pour l'installation d'une benne de 36 m3 à l'Ecopoint de la Crosette.

Cette nouvelle installation permettra d'offrir une collecte de déchets verts et méthanisables de grande capacité et à des horaires plus élargis. Le point actuel de collecte des Eterpy qui est aujourd'hui accessible de manière très limité sera ouvert uniquement sur demande pour la dépose de déchets verts de grand diamètre ainsi que les déchets du service de la voirie communale.

Afin d'installer cette nouvelle benne en contrebas du terrain* pour faciliter aux usagers le déchargement des déchets, certains aménagements extérieurs devront être exécutés sur le site de la Crosette (Voirie). Une fois ceux-ci terminés nous pourrons offrir à nos habitants deux sites pour la collecte de déchets compostables :

ECOPOINT DE LA CROSETTE ET ECOPOINT DES ETERPY

Il est important de mentionner qu'aucun investissement n'est nécessaire pour l'achat de la benne avec couvercle (voir photo en annexe). Elle sera mise à disposition par l'entreprise en charge des ramassages.

*Parcelle n° 123 propriété de la commune

2. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

1^{ère} partie : Aménagement d'une place en contrebas de la parcelle communale n° 123 (voir photo)

- Réalisation d'un mur en béton de 7m de long, 1.5m de haut (environ)
- Pose d'une dalle béton de 21 m2 (environ)
- Terrassement d'une route d'accès et pose d'enrobé bitumineux

2^{ème} partie : Travaux de finition à l'Ecopoint de la Crosette

- Marquage au sol « interdiction de parage »
- Installation d'un panneau d'information
- Mise en place d'une barrière de sécurité

3^{ème} partie : Remise en état du site des Eterpy

- Pose d'une clôture de 45m en grillage métallique de 120cm de haut
- Réparation du grillage existant
- Remise en état de la fermeture du portail
- Installation d'un panneau d'information

3. ESTIMATION DES COUTS

1^{ère} partie : Aménagement de la place pour la benne à la Crosette

Travaux	fr.	35'000.00
Honoraires (technicien)	fr.	2'000.00
Divers et imprévus (10%)	fr.	<u>3'700.00</u>
Hors Taxes 1^{ère} partie	fr.	<u>40'700.00</u>

2^{ème} partie : Travaux de finition à la Crosette

Marquage au sol	fr.	783.00
Panneau d'information	fr.	705.00
Barrière (estimation)	fr.	5'000.00
Divers et imprévus (10%)	fr.	650.00
Hors Taxes 2^{ème} partie	fr.	7'138.00

3^{ème} partie : Remise en état du site des Eterpy

Fourniture et pose de clôture en grillage	fr.	3'925.00
Réparation grillage	fr.	220.00
Réparation portail (estimation)	fr.	1'000.00
Panneau d'information	fr.	705.00
Divers et imprévus (10%)	Fr.	550.00
Hors Taxes 3^{ème} partie	fr.	6'400.00

Récapitulation générale des trois parties

1 ^{ère} partie HT	fr.	40'700.00
2 ^{ème} partie HT	fr.	7'138.00
3 ^{ème} partie HT	fr.	6'400.00
Montant total Hors Taxes	fr.	54'238.00

4. ETAPE DES TRAVAUX

Après acceptation par le Conseil communal dans sa séance du 11 décembre 2017, les travaux seront entrepris dans le courant du mois de février après une mise à l'enquête simplifiée.

5. FINANCEMENT

La trésorerie communale nous permet de faire face à cette dépense sans recourir à l'emprunt.

6. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

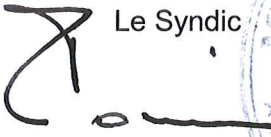
- vu le préavis N° 5/2017 de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission chargée de son étude ;
- entendu le rapport de la commission gestion-finances ;
- considérant que cet objet a été discuté lors de la séance du Conseil communal du 11 décembre 2017;

DÉCIDE

1. d'accorder à la municipalité un crédit de fr. 54'238.00 HT pour la réalisation d'une place pour une benne de 36 m3 à l'Ecopoint de la Crosette et la remise en état du site des Eterpy faisant l'objet de la description détaillée précitée ;
2. d'approuver l'amortissement du projet sur une durée de 20 ans à raison de fr. 3'000.00/an, la première fois portée au budget 2019.

Approuvé en séance de Municipalité le 06 novembre 2017

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

 Le Syndic Francis Monnin		 La Secrétaire A.-Sylvie Gevisier
--	--	--

Denges, le 03 novembre 2017/kj

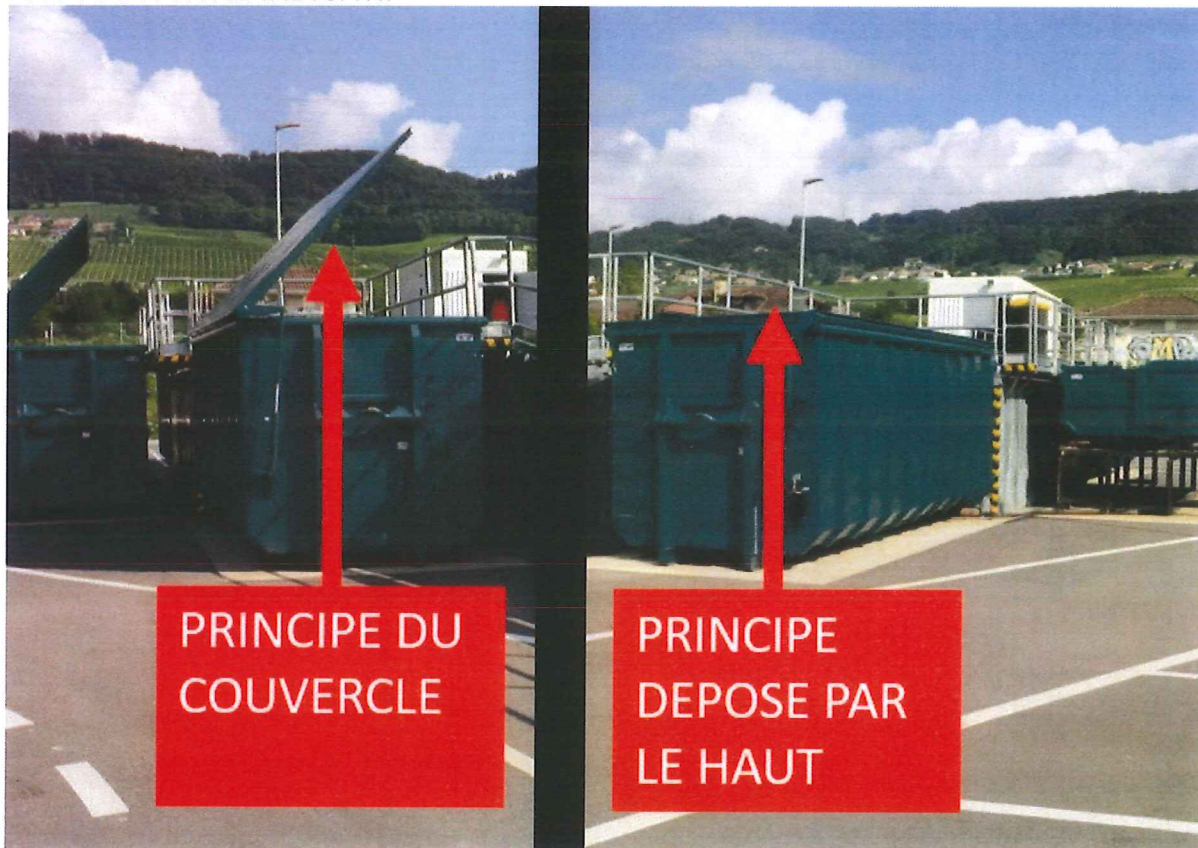
Annexes : un plan et une photo

7. ANNEXES



BENNE DE
36M3

PHOTOS A TITRE INDICATIF



PRINCIPE DU
COUVERCLE

PRINCIPE
DEPOSE PAR
LE HAUT

